

ARTS & SPORTS A VILLEBON

Place du 8 Mai 1945

91140 Villebon-sur-Yvette

☎ 01 60 10 48 58

www.asv.asso.fr

Saison 2017 / 2018

Demande d'Inscription

DANSE DE SOCIETE

MAISON DE L'ASV & CENTRE CULTUREL JACQUES BREL

Nom :	Féminin / Masculin *	
Prénom :	* Entourer la réponse	
Date naissance :		
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
E-mail :		
Tél Domicile :	Tél Portable :	Tél Travail :

Cours suivant le calendrier joint

Mardi 20H30 / 22H00 **2ème Niveau**

Jeudi 20H45 / 22H15 **1ème Niveau**

Cotisation 1 couple = 443€

Cotisation Etudiants = 377€

Je refuse que les photos prises lors de l'exercice de cette activité soient mises sur le site Internet ou dans la brochure des activités de l'ASV

(si vous ne cochez pas cette case, nous considérons que vous acceptez d'y figurer).

A REGLER		REGLEMENT
Adhésion annuelle ASV	30,00 €	<input type="checkbox"/> Espèces :
+		
Cotisation annuelle activité		<input type="checkbox"/> Chèques à l'ordre de l'ASV :
+		(Règlement possible en 3 chèques maximum)
Supplément hors Villebon	15,00 €	
* Si concerné		
TOTAL =		<input type="checkbox"/> Chèques CE :

IMPORTANT :

<input type="checkbox"/> L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du responsable d'activité et du règlement total de l'adhésion et de la cotisation	Validation Date N° Carte	
<input type="checkbox"/> Une attestation ne pourra être délivrée que sur dossier et règlement complets.	Attestation Date	

Quota minimum des inscrits : 10 Couples

Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant dans notre fichier informatisé (déclaré auprès de la CNIL) peut s'exercer auprès du secrétariat.

Ces données sont réservées à l'usage exclusif de la gestion de l'ASV

Responsable : Isabelle LECUREUR

☎ 06 59 26 52 49